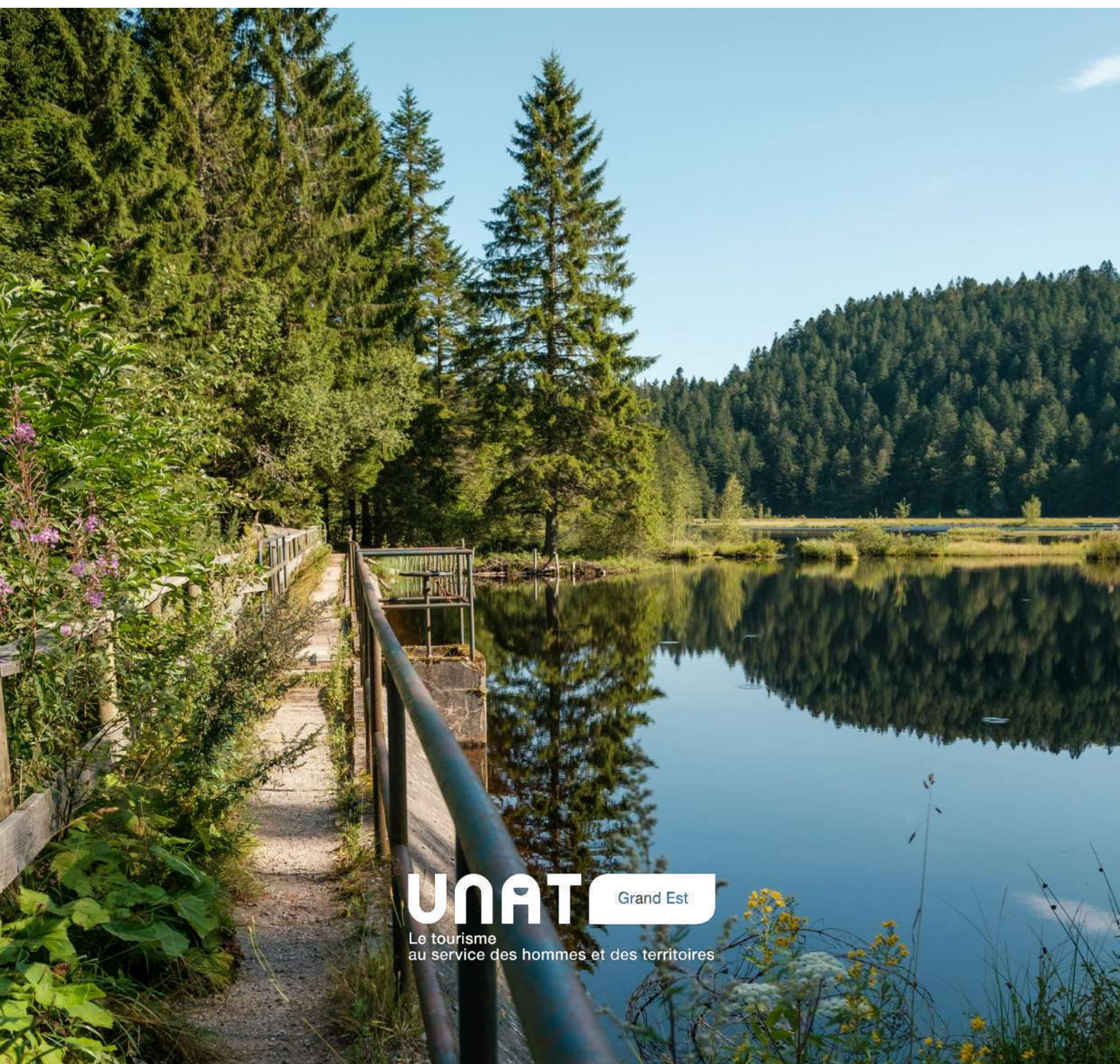


DOSSIER D'ADHÉSION INDIVIDUEL



NOS PARTENAIRES



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FDVA

FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fonds national
d'aménagement et
de développement
du territoire

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Medegefinancierd door
de Europese Unie

France - Wallonie - Vlaanderen



Ardenne Transition Durable
Ardenne Tourisme Responsable Pour Tous



ADEME



**AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

FONJEP

Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire



MASSIF DES VOSGES
MONTAGNE BUISSONNIÈRE



ALSACE
Collectivité
européenne



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



AG2R LA MONDIALE

NOTRE RÔLE

L'Union Régionale des Associations de Tourisme et de Plein Air du Grand Est est la représentation dans la région, de l'UNAT, Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air. Son rôle est de représenter les intérêts du Tourisme Social et Solidaire dans la région et les départements la constituant.

Il est par ailleurs de relayer dans la région l'action de l'UNAT et ses prises de position touchant à la politique du tourisme en général ou à tout ce qui peut affecter le tourisme associatif en particulier.

En outre, l'Union représente le secteur du TSS auprès des pouvoirs publics et des partenaires sociaux avec la double volonté que celui-ci soit bien pris en compte dans la politique touristique de la région et que, par ailleurs, il contribue activement au développement d'une politique sociale du tourisme et des vacances.

NOS ENGAGEMENTS

- L'UNAT Grand Est représente le secteur du Tourisme Social et Solidaire dans ou auprès des instances régionales et départementales.
- Elle mène les actions collectives décidées par ses membres.
- Elle recherche des nouveaux membres locaux ou régionaux selon les critères établis en commun avec l'UNAT.

En contrepartie du versement d'une contribution annuelle à l'UNAT, l'Union Régionale bénéficie de certains services apportés par l'UNAT dont elle fait profiter ses membres.

NOS ACTIONS ET ORIENTATIONS

L'UNAT Grand Est, avec son outil de commercialisation Terre d'Est, vise à la constitution d'une réelle chaîne d'accompagnement efficiente pour les structures du TSS à l'échelle du Grand Est.

Tout au long de leur vie et de leur développement, les acteurs du TSS du territoire pourront trouver des réponses à leurs besoins individuels ou collectifs au travers des compétences rassemblées dans cette dernière.

Vous retrouverez le descriptif complet de nos actions et de nos orientations en annexe.

CONDITIONS D'ADHÉSION

Les membres individuels sont des personnes physiques ayant une attache en Grand Est et motivant leur souhait de participer à notre Union et précisant leur sensibilité au tourisme social et solidaire.

Chaque membre individuel dispose d'une voix délibérative à l'Assemblée Générale. Il est éligible au Conseil d'Administration. Les membres individuels ne peuvent pas enchaîner plus de 3 mandats consécutifs.

Le membre individuel s'engage à respecter le règlement intérieur de l'association.

MONTANTS DES COTISATIONS

L'UNAT Grand Est demande une contribution de 15 € aux membres individuels uniquement.

Cette cotisation est annuelle. L'appel à cotisation se fait après notre Assemblée générale et le vote des montants de l'année.

QUI STATUE SUR L'ADHÉSION ?

Le dossier est soumis au Conseil d'Administration de l'UNAT Grand Est.

LES MEMBRES DE L'UNAT GRAND EST

Tous nos membres sont référencés sur notre site internet :



PIECES À FOURNIR

Le dossier de demande d'adhésion doit comporter :

- Une lettre de motivation présentant votre sensibilité au TSS ;
- Un curriculum vitae à jour ;
- Une copie d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- Les renseignements administratifs répertoriés dans le formulaire ci-après.

Le dossier complet doit être adressé au président de l'UNAT Grand Est

Par courrier ou par mail :

UNAT Grand Est

Abbaye des Prémontrés

9, rue Saint Martin 54700 PONT-A-MOUSSON

cmaguin.unatgrandest@gmail.com

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Caroline Maguin, Adjointe de direction

Par téléphone au 03 83 81 97 44 ou au 06 61 17 26 69

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHÉSION

Coordonnées du membre :

NOM et Prénom :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Profession (actuelle) :

Date et lieu de naissance :

Attentes particulières :

.....
.....
.....

Pour quelles raisons souhaitez-vous adhérer à l'UNAT Grand Est :

- ☐ Veille/Information
- ☐ Faire partie d'un réseau
- ☐ Autre :

Que pouvez-vous apporter à l'UNAT Grans Est et à son réseau :

.....
.....
.....
.....
.....

Vos coordonnées peuvent êtres utilisées par l'UNAT Grand Est à des fins de communication, par exemple par le biais de courriels ou de newsletters.

- ☐ J'accepte que mes coordonnées postales, électroniques ou téléphoniques soient utilisées pour recevoir des informations de l'UNAT Grand Est par courrier postal, courrier électronique ou téléphone.
- ☐ Je m'oppose à ce que mes coordonnées postales, électroniques ou téléphoniques soient utilisées pour recevoir des informations de l'UNAT Grand Est par courrier postal, courrier électronique ou téléphone.

Fait à, le

Signature :

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations vous concernant seront exclusivement destinées à l'UNAT Grand Est. Vous disposerez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, conformément au RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018, en adressant un e-mail à l'adresse électronique suivante : vieasso.unatgrandest@gmail.com

AUTORISATION DE PRISES DE VUES ET DE DIFFUSION D'IMAGES

Dans le cadre de ses différentes activités, l'association peut être amenée à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles vous apparaissez. Notre union peut également être sollicitée par la presse.

La loi relative au droit à l'image oblige les responsables de notre association à demander une autorisation écrite pour la prise de vue et la diffusion de ces prises de vue.

Je soussigné.e :

.....

- ☐ Autorise, à titre gratuit, l'UNAT Grand Est à me photographier / filmer et à exploiter mon image
- ☐ N'autorise pas l'UNAT Grand Est à me photographier / filmer et à exploiter mon image.

Les prises de vues et les images ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de l'association, pour ses besoins de communication, de formation, de promotion ou d'information des membres et partenaires sur ses activités.

Cette autorisation est valable pour :

- La réalisation de photos ou d'images dans le cadre des activités de notre association ;
- La diffusion des ces prises de vue sur différents supports (support papier, support video, réseaux sociaux, newsletter,...) par les membres de notre association, par les journalistes, et les différents partenaires institutionnels ou privés ;
- L'édition de documents (plaquette, rapports d'assemblée générale...) ;
- La publication sur le site internet de notre association.

Cette autorisation est valable pour l'année 2026-2027 et pourra être révoquée à tout moment. La présente autorisation est incessible.

Fait à, le

Signature :